

CARAVANE ARKANE AFRIKA

Résidence Artistique & Exposition

EDITION SPECIALE 2023



تحت الرعاية السامية لصاحب الجلالة الملك محمد السادس
⊙ⵏⵏⵉⵙⵉⵔ ⵏ ⵏⵉⵙⵏⵉⵙⵉⵔ ⵏ ⵏⵉⵙⵏⵉⵙⵉⵔ ⵏ ⵏⵉⵙⵏⵉⵙⵉⵔ
SOUS LE HAUT PATRONAGE DE SA MAJESTÉ LE ROI MOHAMMED VI

Dans le cadre de :

عاصمة الثقافة الإفريقية 2023
CAPITALE AFRICAINE DE LA CULTURE 2023

CARAVANE ARKANE AFRIKA

**RÉSIDENCE ARTISTIQUE
EXPOSITION INTERNATIONALE
D'ART CONTEMPORAIN D'AFRIQUE**

**LES ARTS ET PATRIMOINES
D'AFRIQUE EN ESCALE À
RABAT**



Association pour la Promotion de
l'Art et la Sauvegarde du Patrimoine



المملكة المغربية
وزارة الشباب والثقافة والتواصل
Royaume du Maroc
Ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication



عاصمة الثقافة الإفريقية 2023
CAPITALE AFRICAINE DE LA CULTURE 2023



Capitales Africaines de la Culture

LES ARTS ET PATRIMOINES D'AFRIQUE

Artistes Confirmés

Résidence Artistique

Mars 2023

+

Exposition Internationale D'Art Contemporain

Vernissage le 16 Mars 2023

À Bab Rouah, Rabat Capitale Africaine De La Culture RCAC

APPEL À CANDIDATURES

Dossier de candidature complet à envoyer par e-mail à l'adresse :

Association.arkane@gmail.com

Avant le 30 Janvier 2023

PRISE EN CHARGE

Vol A/R

Accès à la résidence : Hébergement + Restauration collective

Accès aux ateliers de création multidisciplinaires

Support logistique

Montage de l'Exposition

Vernissage

Support de communication



CARAVANE ARKANE AFRIKA

RABAT CAPITALE AFRICAINE DE LA CULTURE (RCAC)



ARTS ET PATRIMOINES CULTURELS D'AFRIQUE

« Visions d'Artistes sur les Patrimoines Culturels d'Afrique »

« CARAVANE ARKANE AFRIKA » s'inscrit dans la programmation de « Rabat Capitale Africaine De La Culture » RCAC 2022-2023, pour rendre hommage aux arts et patrimoines culturels d'Afrique à travers la création d'artistes d'Afrique et de sa diaspora.

L'association Arkane organise cette édition spéciale qui accompagne l'orientation et les objectifs retenus pour cet événement à valeur citoyenne qui s'inscrit parmi les initiatives culturelles du continent africain.

« Rabat Capitale Africaine De La Culture » réserve un intérêt fort à la création artistique contemporaine africaine. 15 À 20 artistes, venues d'Afrique et Diaspora participeront à l'exposition avec des œuvres d'Art contemporain qu'ils auront réalisées durant la résidence.

L'appel convie les artistes contemporains professionnels. L'appel à participation s'adresse aux hommes et aux femmes artistes plasticiens contemporains expérimentés, africains ou d'origine africaine, résidents dans un pays d'Afrique ou dans la diaspora, résidents du continent ou hors du continent d'Afrique (voir en annexe pays desservis en vols réguliers par la Royal Air Maroc).

L'exposition sera organisée à Rabat au cœur de l'authentique galerie « Bab Rouah ». La galerie Bab Rouah à Rabat est un élément du patrimoine chargé d'histoire. Y exposer les œuvres d'artistes du monde venus représenter leurs visions inspirées, porte une valeur symbolique. L'exposition proposera un voyage au cœur de la création africaine et mettra en lumière les « Visions d'Artistes sur les Patrimoines Culturels d'Afrique » .

L'exposition sera précédée d'une résidence artistique qui réunira les artistes venus des régions d'Afrique et de la diaspora africaine.

La résidence, permettra aux artistes de créer des œuvres inédites particulièrement inspirées pour cette édition spéciale qui fête Rabat Capitale Africaine de la Culture 2022-2023.

En outre, le commissariat d'exposition de « Caravane Arkane Afrika » pourrait également conférer une dimension culturelle à la production.



CARAVANE ARKANE AFRIKA

est une édition spéciale œuvrée pour **RCAC « RABAT CAPITALE AFRICAINE DE LA CULTURE »**.

« CARAVANE ARKANE AFRIKA » est dédiée à l'art contemporain d'Afrique. L'édition a pour intention de créer un espace heureux de rencontre, d'échange, de création et de dialogue entre artistes contemporains d'Afrique et de la diaspora africaine.

Pour atteindre les objectifs de cet évènement, des phases de réalisations sont programmées :

- Appel à participation auprès des artistes du continent et diaspora.
Deadline des candidatures 30 Janvier 2023
- Une sélection de 15 à 20 artistes participants par le comité de sélection.
- Une résidence artistique collective et immersive au Maroc.
10 à 15j à partir de début Mars 2023
- Des ateliers de création thématiques encadrés. Mise à disposition du matériel.
- Une exposition représentative, ouverte aux publics, à la galerie de Bab Rouah à Rabat dans le cadre de la programmation de « Rabat Capitale Africaine de la Culture ».
Inauguration le 16 Mars 2023
- Un vernissage et une rencontre thématique entre les artistes et les publics au cœur de la galerie Bab Rouah. 16 Mars 2023
- L'édition d'un catalogue de l'exposition.
- Multiples diffusions (rédactions et audiovisuel via divers supports)



ORGANISATION

Association ARKANE

Créée au Maroc, à Casablanca en 2009, l'association ARKANE œuvre pour la promotion de l'art et la sauvegarde du patrimoine culturel.

Chaque année, plusieurs événements artistiques sont organisés par l'association Arkane : expositions internationales d'art contemporain, conférences, forums, débats, ateliers artistiques multidisciplinaires, performances in situ, divers animations culturelles et scènes publiques.

L'Association Arkane réserve un intérêt particulier au continent Africain et à la diaspora Africaine. Depuis la création de l'association Arkane en 2009, plus de trois cent artistes plasticiens de toutes nationalités confondues ont été accueillis en résidence et / ou ont exposé avec l'association.

Pour chacune de ses éditions, l'association ARKANE réserve un intérêt particulier à la sélection des artistes. L'objectif est de rassembler en communauté les professionnels et les talents prometteurs, stimuler la créativité et donner de la visibilité à la création contemporaine.



<https://www.association-arkane.website>



ATELIERS

Des ateliers de création agencés autour des thématiques instruites devront permettre aux artistes résidents d'échanger leurs expériences, de travailler en composition, de s'inspirer mutuellement et de créer des œuvres inédites.

La résidence est un espace privilégié de création, de rencontre, d'échange et de dialogue entre les artistes. À chacune d'exprimer sa personnalité et son inspiration. Ce moment de partage artistique génère des liens forts entre artistes. C'est un moment d'union autour de la création artistique.

Cette rencontre physique et spirituelle entre des artistes de différentes sensibilités et originaires de différents pays d'Afrique et diaspora devra stimuler la création d'œuvres nouvelles et porteuses de messages forts.



THEMATIQUE

« VISIONS D'ARTISTES SUR LES PATRIMOINES CULTURELS D'AFRIQUE »

CARAVANE ARKANE AFRIKA est un évènement créé à l'occasion de RABAT CAPITALE AFRICAINE DE LA CULTURE RCAC. Ce projet est dédié à l'art contemporain d'Afrique a pour objectif majeur d'édifier les assises d'une nouvelle vision en faveur des industries culturelles et créatives d'Afrique afin de réunir et d'unir les artistes et créateurs de toute l'Afrique autour des PATRIMOINES CULTURELS D'AFRIQUE et d'offrir à Rabat Capitale Africaine de la Culture et à ses visiteurs la diversité des virtuosités du continent.

Ainsi éclairer les « fresques » protéiformes des artistes d'Afrique et diaspora, mettra fraîchement en exergue cet héritage et invitera à poursuivre la recherche sur les patrimoines culturels d'Afrique au profit du collectif.

CONSTITUTION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature devra inclure :

- **Le formulaire de candidature** complété
- **La photo d'Identité** numérique de l'artiste en haute définition
- **Un curriculum vitae**, comportant la formation de l'artiste, son parcours professionnel, ses expériences, l'historique de ses expositions (2 pages maximum, format Word ou PDF).
- **Un court texte de présentation** de la pratique de l'artiste mettant en évidence la cohérence de son propos et de ses œuvres avec l'évènement et sa thématique : (2 pages maximum, format Word ou PDF).
- **Une sélection de visuels** des œuvres de l'artiste (5 visuels d'œuvres maximum en Haute définition, format JPEG).
Les visuels devront être en couleurs, en bonne définition, légendés en précisant les titres, dimensions, matériaux et la technique.
- **Projets d'œuvres pour CARAVANE ARKANE AFRIKA** (2 Projets minimum + liste des matériaux et fournitures nécessaires à la réalisation ; projets de peinture recommandés)
- Dossiers de candidature complets à envoyer par e-mail à l'adresse : **Association.arkane@gmail.com** avant le **30 Janvier 2023**
- **Attentes artistiques :**
 - La cohérence de la proposition de l'artiste avec les thématiques de l'évènement
 - Les interprétations présentées.
 - L'esthétique de la pratique de l'artiste.
 - L'originalité des œuvres et leur inscription dans la contemporanéité.
 - La maîtrise des techniques mises en œuvre et la qualité de réalisation.

Annonce des candidates retenues :

- Seuls les candidats qui auront retenu l'attention du comité recevront une réponse fin Janvier/ début Février, par e-mail, relative à leur pré-sélection pour une éventuelle participation à

CARAVANE ARKANE AFRIKA

Résidence première quinzaine de Mars 2023

+

Vernissage 16 Mars 2023

Exposition Mars 2023 (éventuelle extension de l'exposition jusque Avril 2023)

CANDIDATURE - RÈGLEMENT :

Article 1 : Date et thèmes

- La résidence CARAVANE ARKANE AFRIKA se tiendra première quinzaine de Mars 2023
- Suivie de l'Exposition qui se tiendra en Mars 2023 – Vernissage le 16 Mars 2023
- Les thématiques sont :
 - « VISIONS D'ARTISTES SUR LES PATRIMOINES CULTURELS D'AFRIQUE »
 - RABAT CAPITALE AFRICAINE DE LA CULTURE (RCAC) célèbre les ARTS ET PATRIMOINES CULTURELS D'AFRIQUE

Article 2 : l'appel à candidature

- L'appel à participation s'adresse aux artistes plasticiens contemporains expérimentés, africains ou d'origine africaine, résidents dans un pays d'Afrique ou dans la diaspora, résidents du continent ou hors du continent d'Afrique (voir en annexe pays desservis en vols réguliers par la Royal Air Maroc + pays nécessitant Visa).
- L'appel à candidature s'adresse aux artistes confirmés, ayant une pratique professionnelle de peinture (Minimum 5 années de pratique).
- Un dossier de candidature complet doit être envoyé, comportant le formulaire de candidature dûment complété, le Curriculum Vitae résumant le parcours artistique du candidat, un court texte de présentation de la pratique artistique ainsi que les visuels des œuvres avec légende (5 visuels maximum, en haute définition).
- Projets d'œuvres pour CARAVANE ARKANE AFRIKA (2 Projets minimum + liste des matériaux et fournitures nécessaires à la réalisation, projets de peinture recommandés).
- Le dossier de candidature complet doit nécessairement être envoyé avant le deadline du **30 Janvier 2023** par e-mail à l'adresse **association.arkane@gmail.com**.
 - Spécifier l'objet du mail comme suit :
Caravane Arkane Afrika candidature - pays d'origine - pays de départ (vol) - nom de l'artiste
- Le candidat devra être l'auteur des œuvres originales présentées, fruit de son travail individuel. Toute copie ou contrefaçon est interdite.
- Toutes les candidatures doivent être accompagnées des pièces nécessaires demandées.

Article 3 : Sélection des candidats

- Les sélections sont basées
 - sur le travail personnel de l'artiste effectué au cours des 5 dernières années (parcours, expositions, participations, catalogue, portfolio, photos, curriculum vitae, dossier de presse...etc),
 - sur la qualité de son projet de travail et sa cohérence avec les attentes, le programme et la thématique du projet.
- La décision relative à la sélection des artistes reste à l'entière discrétion du comité de sélection. Ce dernier étudie chaque demande et sélectionne de manière autonome les participantes qui accéderont à la résidence.
- Les candidatures reçues seront examinées par le Comité de sélection. 15 artistes à 20 artistes seront sélectionnés avec l'objectif de réaliser chacun des œuvres caractéristiques pour CARAVANE ARKANE AFRIKA. Les artistes retenus seront informés individuellement par e-mail.
- Le choix du Comité de sélection sera définitif.
- Les artistes sélectionnés devront approuver et signer une convention générale qui leur sera soumise avant leur intégration.
- Les artistes retenus seront tenus d'assurer une présence, du sérieux, de l'engagement du savoir être et du savoir-vivre durant leur incubation.
- Les dates de résidence seront à définir d'un commun accord entre les organisateurs et l'artiste.
- Le vol a/r, l'hébergement collectif, la restauration collective et le matériel de création collectif seront pris en charges par l'association pour la période de résidence.

Article 4 : Résidence artistique

- Il est prévu que la résidence artistique s'effectue pour une durée de 10 jours avant l'ouverture de l'Exposition.
- Les artistes participants à la résidence s'engagent à soumettre, en amont, leurs projets au comité de sélection en considération des thématiques du projet. (Minimum deux projets d'ouvrage, projets de peinture recommandés).
- Les artistes sont priés de soumettre, en amont, la liste des matières, outils, matériaux et fournitures nécessaires à leur création.
- Les artistes admis en résidence s'engagent à être présents et entièrement investis durant la période de résidence qui a été convenue.
- Les artistes s'engagent à établir un planning prévisionnel de réalisation pour leurs créations et à s'organiser de sorte à ce que leurs projets artistiques soient achevés à la fin de la période convenue, afin que les travaux puissent être consignés pour le montage de l'exposition.
- Les artistes participants à la résidence s'engagent à respecter le budget moyen mesuré pour la production de leurs œuvres en ateliers.
- À consignation de l'œuvre, l'artiste veillera à préciser :
Photo(s) HD de l'œuvre(s)
Titre(s) de l'œuvre(s) - Légende : Technique(s) - Dimensions – Date
Authenticité de l'œuvre
Divers : Texte narratif - Conseil de conservation/exposition de l'œuvre...etc

Article 5 : Lieux d'exposition

- Les œuvres de CARAVANE ARKANE AFRIKA seront exposées à la galerie BAB ROUAH à Rabat dans le cadre de RABAT CAPITALE AFRICAINE DE LA CULTURE, organisé sous le Haut Patronage de Sa Majesté Le Roi Mohammed VI, conduit par le Ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication en partenariat avec l'Association ARKANE.

Article 6 : Transport des œuvres

- Le transport des œuvres au lieu d'exposition sera coordonné par l'organisation

Article 7 : Communication

- Les organisateurs assureront la communication de l'évènement et des artistes exposés par tous moyens à leur convenance.
- L'association concevra les supports de communication.
- Dans le cadre du projet CARAVANE ARKANE AFRIKA, afin de promouvoir les activités de l'artiste et sa création, la direction du projet et les organismes partenaires officiels du projet pourront utiliser de plein droit, l'image de l'artiste et de ses œuvres réalisées en résidence dans le cadre du projet CARAVANE ARKANE AFRIKA à des fins promotionnelles et/ou culturelles.

Article 10 : Assurance, Responsabilité

- L'Association prend les précautions d'usage vis-à-vis des œuvres créées, mais ne saurait engager sa responsabilité pour tous dommages.
- L'organisation ne pourra être tenue responsable des pertes, vols, dégradations, préjudices matériels et moraux consécutifs aux dommages causés qui pourraient se produire sur les œuvres exposées ou accidents divers.
- Si l'évènement en totalité, ou en partie, devait être annulé en raison de force majeure ou pour toute cause indépendante de la volonté des organisateurs, les participants l'entendront sans éprouve.
- Chaque artiste reste libre de souscrire à une assurance personnelle garantissant ses effets et sa personne durant son séjour et renonce expressément à tout recours contre l'organisateur et ses partenaires.
- Une assurance multirisque et la couverture médicale et de santé sont essentiels et devront donc être présentées par l'artiste avant l'accès à la résidence. Tout cas de santé spécifique devra être signalé.



المملكة المغربية
وزارة الشباب
والتربية والثقافة
التواصل



المملكة المغربية
وزارة الشباب
والتربية والثقافة
التواصل

Royaume du Maroc
Ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication



PRISES EN CHARGE PAR L'ORGANISATEUR

- Vol A/R pris en charge

NB : en cas de non-présentation à l'enregistrement du vol « no show », ou de modification du vol à l'initiative du bénéficiaire, la réédition du vol et/ou le supplément sera à la charge de l'artiste.

- Accès à la résidence : Hébergement collectif, Restauration collective
- Accès aux ateliers de création multidisciplinaires : Mise à disposition du matériel, matières et accessoires nécessaires à la création (matériel collectif, sous réserve d'outils, fournitures et matériaux disponibles ; projets de peinture recommandés.)
- Support logistique
- Montage de l'Exposition
- Vernissage
- Support de communication



+٠٧١١٤٦١ ١١٤٦٠٤٠
+٠٤٤٤٠٠٠٠٠٠٠٠٠
٨ +٨١١٠ ٨ ٨٤٤٠٤٠٤



المملكة المغربية
وزارة الشباب
والثقافة والتواصل

Royaume du Maroc
Ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication



BULLETIN DE CANDIDATURE

à retourner avec les contenus du dossier avant le **30 janvier 2023**

Mr

Mme

NOM _____ Prénom _____

Nom d'artiste _____

Nationalité _____

Copie + N° de passeport _____

Date de naissance JJ/MM/AAAA : _____

Lieu de Naissance : _____

Adresse _____

Code Postal _____

Ville de résidence _____

Tel fixe _____

Tel portable _____

E-mail _____

Site web _____

Réseaux sociaux _____

Avez-vous besoin d'un Visa pour le séjour au Maroc ? _____

Ville de Départ (pour les réservations vols) _____

État de Santé _____

- Allergies éventuelles (alimentaires, médicamenteuses), antécédents médicaux, médicaments utilisés, autorisations médicales si nécessaire _____
- Nom et Contact de la Personne à joindre en cas d'urgence _____

Participation :

Est disponible pour réaliser une résidence (œuvre à produire in situ pour l'exposition)

D'une durée de : _____

Du _____ ... Mars 2023 (choix d'arrivée parmi première quinzaine de Mars)

Au _____ ... Mars 2023 (choix de retour à partir du 17 Mars)



المملكة المغربية
وزارة الشباب
والثقافة والتواصل



المملكة المغربية
وزارة الشباب
والثقافة والتواصل

Royaume du Maroc
Ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication



Matériaux **utilisés** :

Peinture : _____

Autre(s) : _____

Technique(s) : _____

Dimensions d'usage : _____

Je soussigné(e): _____

Confirme avoir lu, pris connaissance et accepté les modalités et conditions stipulées dans le présent document et m'engage à les respecter.

Fait à : _____

Date : _____

Signature : _____

Réseau - Royal Air Maroc Afrique

- Côte d'Ivoire : Abidjan
- Ghana : Accra
- Algérie : Alger
- Mali : Bamako
- République centrafricaine : Bangui
- Gambie : Banjul
- Guinée-Bissau : Bissau
- République du Congo : Brazzaville
- Guinée : Conakry
- Bénin : Cotonou
- Sénégal : Dakar
- Cameroun : Douala
- Cameroun : Yaoundé
- Sierra Leone : Freetown
- République démocratique du Congo : Kinshasa
- Nigeria : Lagos
- Égypte : Le Caire
- Gabon : Libreville
- Togo : Lomé
- Angola : Luanda
- Guinée équatoriale : Malabo
- Libéria : Monrovia
- Niger : Niamey
- Tchad : Njamena
- Mauritanie : Nouakchott
- Burkina Faso : Ouagadougou
- République du Congo : Point-Noire
- Cap-Vert : Praia
- Tunisie : Tunis

Liste des pays dont les ressortissants sont dispensés du visa d'entrée au Maroc

- Algérie
- Mali (Besoin d'une AEVM)
- Niger
- Burkina-Faso
- Côte d'Ivoire
- Congo (Brazzaville) (Besoin d'une AEVM)
- Sénégal
- Gabon
- Tunisie
- Guinée (Conakry) (Besoin d'une AEVM)
- Togo



+0XIIAΞ+ I HCY0ΞΘ
+0CJL0Θ+ I ++800C0
Λ +AII00 Λ 8CJL0E



المملكة المغربية
وزارة الشباب
والثقافة والتواصل

Royaume du Maroc
Ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication



ARKANE

Association pour la Promotion de
l'Art et la Sauvegarde du Patrimoine

<https://www.association-arkane.website>

Association.arkane@gmail.com

<https://www.association-arkane.website/appele-a-projet-open-call-for-artists/>